



Une version en français suit.

2026 Tennis Canada Outdoor Junior Nationals

Review Electronic Line Calling Procedures for Players

OVERVIEW

The Review Electronic Line Calling (Review ELC) system will be provided by PlayReplay and will be in use for all matches.

An official must conduct every ELC review.

Players will have unlimited number of reviews (challenges).

The decision of the ELC following a review is final and not appealable.

If the ELC system is unable, for any reason, to determine a line call or an overrule, the original call or overrule shall stand.

1. CONDUCTING THE REVIEW

Roving Umpire-Officiated Matches

A request for a review of an “out” line call or an overrule shall be permitted only on a point-ending shot. When a player wishes to review a call, they must immediately request it from the roving umpire.

Upon arriving on the court, the roving umpire will confirm with players which specific line call is being challenged. The player requesting the review shall describe the shot that is being challenged, with particular focus on where the ball landed (which line). The roving umpire will then use the assigned tablet to review the relevant shot. Based on the ELC review, the roving umpire will determine and communicate the outcome of the review.

Chair Umpire-Officiated Matches

A request for a review of a line call or an overrule shall be permitted only on a point-ending shot or when a player (team) stops play. Returns are permitted; however, the player must stop play immediately thereafter. In doubles, the player challenging the line call must make the appeal in such a manner that either play is stopped or the chair umpire stops play.



Players may challenge the line call, provided that the request for a review is made immediately after the call and the player clearly shows their intention to challenge. The chair umpire may refuse a challenge if this procedure is not followed. The chair umpire may then determine that the opposing team was deliberately hindered, in which case the appealing team shall lose the point.

2. OVERRULES AND VIOLATIONS

Officials are expected to enforce Incorrect Line Call Violations Rule consistently, using the same standards applied in matches without Review ELC. The presence of the system does not replace officiating judgment, and clear errors must not be disregarded.

After the review is completed, an official may issue an Incorrect Line Call Violation if it is determined that a player made a clear line call error or intentionally made an incorrect call to force a review.

Denial of a Review

An official may deny a request for a review if it is determined that:

- the request is being used solely to delay play;
- gamesmanship is involved; or
- the request was influenced by someone off the court when coaching is not authorized.

3. FINAL AUTHORITY

The Roving Official or the Chair Umpire is the final authority on all questions of fact related to a Review.

The Referee is the final authority on all questions of tennis law. The Referee determines whether the Electronic Line Calling system shall be discontinued during the match or before a match starts.



Championnats nationaux juniors extérieurs 2026 de Tennis Canada

Procédures de vérification électronique des appels de ligne pour les joueurs

APERÇU

Le système de vérification électronique des appels de ligne (Review ELC) sera fourni par PlayReplay et sera utilisé pour tous les matchs.

Un officiel doit effectuer chaque vérification d'un appel de ligne.

Les joueurs disposent d'un nombre illimité de demandes de vérification ELC (contestations).

La décision du système ELC à la suite d'une vérification est finale et sans appel.

Si, pour quelque raison que ce soit, le système de vérification ELC est incapable de déterminer un appel de ligne ou une correction de l'arbitre, la décision initiale sera maintenue.

1. DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION

Matchs arbitrés par un arbitre itinérant

Une demande de vérification d'un appel « out » ou d'une correction de l'arbitre est permise uniquement sur un coup mettant fin à l'échange ou lorsque le joueur (ou une équipe) arrête le jeu. Lorsqu'un joueur souhaite vérifier une décision, il doit en faire la demande immédiatement auprès de l'arbitre itinérant.

À son arrivée sur le terrain, l'arbitre itinérant confirmera avec les joueurs quelle décision précise est contestée. Le joueur demandant la vérification devra décrire le coup contesté, en précisant surtout l'endroit où la balle a rebondi (quelle ligne). L'arbitre itinérant utilisera ensuite la tablette assignée pour revoir le coup en question. Selon le résultat de la vérification ELC, l'arbitre itinérant déterminera et communiquera l'issue de la vérification.

Matchs arbitrés par un arbitre de chaise

Une demande de vérification d'un appel de ligne ou d'une correction de l'arbitre est permise uniquement sur un coup mettant fin à l'échange ou lorsqu'un joueur (ou une équipe) arrête le jeu. Les retours sont permis; toutefois, le joueur doit arrêter le jeu immédiatement après. En double, le joueur qui conteste l'appel doit le faire de manière que le jeu soit arrêté ou que l'arbitre de chaise arrête le jeu.

Les joueurs peuvent contester un appel de ligne, à condition que la demande de vérification soit faite immédiatement après l'appel et que le joueur démontre clairement son intention de



contester. L'arbitre de chaise peut refuser une vérification si cette procédure n'est pas respectée. Il peut alors déterminer que l'équipe adverse a été volontairement gênée, auquel cas l'équipe ayant contesté perdra le point.

2. CORRECTIONS ET INFRACTIONS

Les officiels doivent appliquer de façon constante la règle des infractions pour appel de ligne incorrect, selon les mêmes normes que celles utilisées dans les matchs sans système ELC. La présence du système ne remplace pas le jugement des officiels, et les erreurs évidentes ne doivent pas être ignorées.

Après la vérification, un officiel peut imposer une infraction pour appel de ligne incorrect s'il est déterminé qu'un joueur a commis une erreur évidente ou a intentionnellement fait un appel incorrect afin de provoquer une vérification.

Refus d'une vérification

Un officiel peut refuser une demande de vérification s'il est déterminé que :

- la demande vise uniquement à retarder le jeu;
- il y a comportement antisportif; ou
- la demande a été influencée par une personne à l'extérieur du terrain lorsque le coaching n'est pas autorisé.

3. AUTORITÉ FINALE

L'arbitre itinérant ou l'arbitre de chaise est l'autorité finale pour toutes les questions de fait liées à une vérification.

Le juge arbitre est l'autorité finale pour toutes les questions de droit du tennis. Il détermine si le système d'arbitrage électronique des lignes doit être interrompu pendant un match ou avant le début d'un match.